

Séminaire foncier du 25 juin 2019 – Description sommaire des ateliers

Atelier 1 – Projet agricole et urbanisme

La protection du foncier agricole dans un document d'urbanisme est le résultat d'une rencontre entre le projet politique d'une collectivité et des projets agricoles individuels ou collectifs générateurs de valeurs ajoutées. Ces valeurs ajoutées peuvent être économiques (production alimentaire avec une valorisation locale , SIQO...) environnementales (maintien de la biodiversité) de sécurité (lutte contre les incendies) ou sociétales (jardins familiaux, espaces récréatifs..).

Cet atelier s'attachera, à travers l'illustration du projet d'alimentaire territorial du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez, à échanger sur la problématique suivante : Comment un projet territorial agricole peut contribuer à la valorisation et donc à la protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme conduisant à terme vers le zéro artificialisation ?

Atelier 2 – Densification pavillonnaire

L'habitat représente les 2/3 de la consommation du foncier, loin devant le 2^e plus gros consommateur qu'est l'industrie avec 11 %. Les logements individuels sont 15 fois plus consommateurs d'espace que le collectif. C'est sur les meilleurs sols, possédant les meilleures valeurs agronomiques que se fait l'extension urbaine, sans considérer les services rendus par le foncier naturel, agricole et forestiers. La densification maîtrisée, qualitative et réaliste, dans une approche multi-acteurs avec les collectivités, les habitants et les acteurs de l'aménagement, peut contribuer à l'objectif « zéro artificialisation nette »

Atelier 3 – fonciers dégradés - les usages alternatifs

Friches industrielles, terrains ayant perdu leur vocation, sites anthropisés...les fonciers dégradés recouvrent des réalités variées, mais posent une question commune : quel devenir pour ces sites qui ne trouvent pas preneur ? Et pour répondre à quels enjeux ?

Cet atelier propose un échange avec des acteurs du foncier confrontés à ce type de site, autour des difficultés rencontrées et des solutions envisagées. Des exemples de mise en œuvre d'usages « alternatifs » seront présentés : sites d'expérimentations, renaturation, démarche d'urbanisme transitoire....

Atelier 4 – Valeurs non marchandes des espaces

Une terre agricole gérée d'une manière extensive, des espaces naturels ou des espaces forestiers apportent différents bénéfices à votre territoire souvent complémentaires ou pleinement intégrés à son développement socio-économique. Ces bénéfices, souvent peu visibles, sont rarement pris en compte dans les choix d'aménagement et de développement de votre collectivité. Mobilisant les travaux menés sur deux collectivités (CC Vallon Pont d'Arc et CA Bourg-en-Bresse), l'atelier contribuera à discuter des approches à mettre en œuvre pour évaluer l'importance socio-économiques de ces bénéfices. Quels indicateurs proposer et calculer ? Comment utiliser au mieux une telle information socio-économique produite pour éclairer (à temps) les choix des collectivités concernant l'aménagement et la planification territoriale ?

Atelier 5 – Observation du foncier

L'observation du foncier s'alimente de sources de données nombreuses, d'origines diverses et hétérogènes. Les méthodes et indicateurs produits indépendamment par les acteurs, divergent et peuvent potentiellement se contredire. Pourtant la mise en partage de ces données et de leurs méthodes d'analyse augmenterait grandement leurs qualités et leurs usages.

Comment favoriser la collaboration inter-service pour enrichir la connaissance sur le domaine foncier?"